

## Avis d'expulsion d'entrepreneur

Date: 31 septembre 2020

100-Secrets

Nom du projet: 0  
 Nu. 100-Secrets: 0  
 Numéro de référence du client: 0  
 Adresse des travaux: 0  
 Maître de l'ouvrage: 0  
 Nom de l'entrepreneur: 100-Secrets  
 Demandé par: 100-Secrets

Responsable: Michel Gauthier  
 Responsable: Michel Gauthier

### Expulsion entrepreneur

- Vous êtes en retard dans l'échéancier.
- Vous n'êtes pas présent au chantier.
- Vous n'avez pas de matériaux.
- Vous n'exécutez pas les travaux.
- Vos travaux sont de mauvaise qualité.
- Vous n'avez pas de personnel qualifié.
- Vos équipements sont insuffisants.
- Vous ne respectez pas les normes de sécurité.
- Vous ne respectez pas les délais requis.
- Vous ne respectez pas le budget alloué.

Nos commentaires: Pour nous être en mesure de vous informer de vos sous-traitants. L'expulsion est définitive.  
 Vous pouvez venir ramasser vos outils et matériaux sur le chantier de notre surintendant de chantier ou de notre bureau. Si vous ne venez pas les ramasser, faute de quoi nous le ferons pour vous.  
 En ce qui concerne les matériaux, nous vous demandons de venir de votre propre compte pour fin d'exécution. Vous devez inclure vos profits et frais d'administration et de livraison. Vous ne pouvez pas nous en faire passer les frais de livraison. Vous ne devez pas oublier de noter ce qui suit; nous ne sommes pas un employeur, advenant que cela plus dispendieux pour vous en matière de référence de prix.